

Vœux aux Néracais – 5 janvier 2017 – Espace d'Albret

Merci à tous pour votre présence toujours nombreuse à notre traditionnelle soirée des vœux de la municipalité de Nérac.

Je salue chacun de vous, Néracais, autorités civiles et militaires, acteurs économiques, représentants des cultes.

Je salue les élus du Canton de l'Albret et de la nouvelle communauté de communes, Albret Communauté, venus nombreux.

Merci Monsieur le Sous-Préfet de marquer par votre présence celle de l'Etat dont nous avons tant besoin.

Je salue enfin mes collègues du conseil municipal et leur fais part, mais ils le savent, de toute mon affection.

A chacun de vous présent ce soir, je présente mes vœux les plus chaleureux de bonheur, de santé et de réussite. Je fais le vœu que les efforts de chacun trouvent leur juste récompense.

Dans toutes les communes, le moment des vœux est l'occasion de jeter un rapide regard sur l'année écoulée, mais surtout de tracer quelques perspectives pour l'année qui s'ouvre.

C'est à cet exercice que je vais tenter pour la 9^{ème} fois de me livrer ce soir de façon que j'espère pas trop longue pour vous.

L'année 2016 concernant l'action municipale a été celle du respect de la parole donnée. Les Néracais ont reçu il y a quelques semaines un bulletin municipal qui faisait le point sur l'avancée des 57 actions qui constituent notre contrat de mandat.

Il y a un an, dans cette même salle, j'avais dit que 2016 serait la poursuite d'une adaptation sévère de la collectivité aux difficultés du moment, liées essentiellement à la baisse des dotations de l'Etat depuis 2015. C'est ce que nous avons fait en activant tous les leviers : limitation de l'investissement, limitation de l'emprunt, baisse des dépenses de fonctionnement, optimisation des recettes.

Aujourd'hui les résultats sont là et les principaux indicateurs financiers sur la commune de Nérac restent bons : notre dette est inférieure à celle des communes de la même taille. Nos dépenses de fonctionnement et de personnel sont elles aussi inférieures à celles des communes de la strate, de même que l'imposition par habitant. Notre autofinancement augmente.

Bref, la maison est tenue. Mais elle est tenue au prix d'efforts que jamais nous n'aurions pensé être obligés de faire pour simplement faire face à une situation qui nous est imposée, sans pour autant dégager des marges extraordinaires.

Cependant, ces efforts nous permettent de poursuivre notre politique de stabilité des taux de fiscalité pour la 11^{ème} année consécutive, mon prédécesseur ne les ayant pas non plus augmentés en 2007 lors de la dernière année de son mandat.

C'est dans ce contexte financier que nous avons continué d'investir en 2016 :

La seconde tranche de rénovation du Boulevard Pierre de Coubertin a été achevée il y a quelques jours ; le lotissement de Plaisance a été lui aussi achevé et les terrains sont maintenant à la commercialisation ; la modernisation de l'ensemble de l'éclairage public s'est poursuivie ;

une importante phase de travaux au Château et au centre Hausmann a été réalisée ; une nouvelle salle de sport a été aménagée par les services techniques au gymnase Michel Bert ; une nouvelle parcelle a été acquise aux Jardins du Roy toujours dans notre optique de reconstituer au fil des ans l'emprise de l'ancien jardin royal ; tous nos documents d'urbanisme ont été mis à l'enquête publique qui est aujourd'hui achevée.

Au niveau intercommunal, la Maison de Santé Pluriprofessionnelle a été inaugurée il y a quelques jours. Et toujours sur le plan intercommunal les élus et techniciens du territoire ont travaillé avec assiduité à la fusion des trois communautés de communes de l'Albret, j'y reviendrai tout à l'heure.

Voilà quelques sujets qui ont occupé notre année 2016.

2017 sera une année électorale majeure : élection présidentielle aux mois d'avril et mai ; élections législatives au mois de juin.

Ces élections sont importantes pour tous, notamment pour les communes car les choix gouvernementaux ont un impact direct sur les politiques menées localement. Quatre mois avant l'échéance, il est bien difficile d'y voir clair sur l'issue de ce scrutin.

La Gauche, divisée comme jamais hypothèque sérieusement ses chances.

La Droite, au terme d'une primaire dont l'organisation a été un réel succès a choisi un candidat qui demande à tous les Français, sauf ceux payant l'ISF puisque cet impôt sera supprimé, de faire acte de contrition pour avoir bénéficié trop longtemps de notre modèle social issu de la Libération en 1944.

Tout cela sans offrir la possibilité d'une quelconque rédemption à qui que ce soit.

Cet acte de contrition – vous m'excuserez mon Père pour l'utilisation de ces références religieuses – passe par la proposition d'une baisse de 100 milliards d'euros de la dépense publique en 5 ans, dont 20 pour les collectivités.

L'actuel gouvernement a réalisé 50 milliards de baisse de la dépense publique dont 11 milliards pour les collectivités avec les difficultés que l'on sait.

Si je commence mon propos par ces considérations politiques et financières, inhabituelles de ma part, c'est simplement pour dire que tous les projets locaux que nous pouvons avoir pourront être reconsidérés au regard du régime minceur qui nous sera imposé dans les années qui arrivent.

Localement, 2017 sera l'année de la mi-mandat municipal. Il vous restera 3 ans à nous supporter. Peut-être plus. Ce sera à vous de voir.

Je veux profiter de cette occasion pour saluer le travail des élus municipaux, toujours engagés dans leur rôle dans un contexte pas simple.

Je tiens aussi à saluer le travail des employés municipaux au service des Néracais. Vous avez pu lire au cours de l'année le différend qui nous a opposés à une partie d'entre eux au sujet de l'augmentation de leur temps de travail.

A ce sujet, bien que je comprenne leur insatisfaction, je veux simplement rappeler que cette décision n'a été guidée que par notre attachement à un service public de qualité, que nous souhaitons rendre aux Néracais, et par l'intérêt général, au regard du contexte inédit que j'évoquais tout à l'heure. Au-delà de leur incompréhension, je tiens donc à leur faire part de toute notre considération.

Sur les autres sujets, et dans la lignée des années précédentes, notre action se déclinera autour des trois axes de notre campagne municipale de 2014 : Vivre ensemble, aménager notre commune, préparer l'avenir de notre territoire.

Permettez-moi donc de revenir rapidement sur ces trois thèmes.

Vivre ensemble

2017 verra la poursuite des réunions de quartier que nous organisons toutes les 5 semaines environ. Afin que tous les Néracais puissent participer au moins deux fois à une réunion de quartier durant le mandat, nous avons sectorisé la commune en 12 zones, certaines urbaines, d'autres plus rurales.

Ces réunions ont un double objectif : expliquer et rendre compte de notre action municipale ; écouter les demandes et débattre des propositions des Néracais.

Un suivi de ces réunions est ensuite assuré par les services et les élus. La formule mise en place rencontre un vif succès puisque chaque réunion réunit entre 40 et 100 Néracais.

Ces réunions sont aussi l'occasion pour les Néracais de faire connaissance entre eux lors du moment de convivialité qui clôture ces rencontres.

En 2016, j'ai été très heureux de constater que des repas de quartier sont nés de ces réunions. Je vous invite à amplifier le mouvement en 2017. La Mairie fournit les tables, les chaises et imprime les invitations distribuées par vos soins. Je reste convaincu, sans angélisme, que lorsqu'on se connaît entre voisins, on vit mieux ensemble.

Ces réunions de quartier sont aussi pour nous à la fois une sorte de baromètre du climat humain sur la commune, et une source d'information importante sur les attentes des Néracais et les problématiques auxquelles nous nous devons de répondre en tant qu'élus.

Aujourd'hui, je constate que dans les zones rurales de la commune, les questions de qualité de la voirie et de collecte des déchets sont celles qui sont le plus souvent évoquées. Un effort important a été réalisé en 2016 sur la voirie rurale dans la perspective de la fusion intercommunale. Il sera poursuivi je l'espère en 2017 ; des points d'apport volontaire pour les déchets recyclables seront installés par le SMICTOM dans tous les hameaux de Nérac au cours du 1^{er} trimestre.

En zone urbaine, les problématiques et les enjeux sont plus complexes car plus variés et touchant à tous les champs de la vie en commun.

Je souhaite en 2017 lancer une réflexion large suivie d'actions vraiment concrètes sur ce que nous pouvons faire pour notre centre-ville dont le classement en secteur sauvegardé, qui est le classement patrimonial le plus important en France, crée pour nous un véritable devoir.

Ces actions devront porter sur le logement, la fiscalité, le commerce, le stationnement, l'environnement et la propreté urbaine, l'urbanisme, l'animation. Sur chacun de ces sujets, j'ai des propositions. Certains résultats seront visibles immédiatement, d'autres d'ici la fin du mandat, d'autres plus tard. Notre centre-ville ne vivra et ne se développera que si nous ne considérons aucune situation comme acquise.

Je souhaite m'impliquer personnellement fortement sur ces enjeux.

Vivre ensemble, c'est aussi avoir accès à des animations de qualité et à une programmation culturelle qui doit être exigeante sans être élitiste. Ce sera toujours le cas en 2017 avec un effort maintenu pour la programmation culturelle de l'Espace d'Albret. De la même façon, la Garenne Partie, qui fait maintenant partie du paysage, sera reconduite pour la 6^{ème} année. Les Marchés Saveurs et Guinguettes du mardi soir l'été fêteront cette année leurs 10 ans. La soirée So Gascogne, au mois d'août, sera reconduite au regard du succès rencontré lors de la première édition en 2016.

Enfin le recensement général de la population qui aura lieu au mois de février sera pour nous une source importante d'information sur la population néracaise.

Aménager notre commune

Le second axe de notre action porte sur l'aménagement de notre commune. Lors de la campagne municipale de 2014, nous avons dit que l'essentiel de nos capacités d'investissement serait mobilisé sur l'entretien de l'existant et notamment l'urbanisme.

En 2017, la dernière tranche de travaux du quartier Coubertin sera réalisée avec la requalification de la rue d'Aubigné, du Chemin du Pin et de la rue des Champs.

Au centre-ville, nous profiterons en fin d'année de travaux sur les réseaux dans la rue Gambetta pour la rénover et en faire un espace partagé piétons / véhicules comme cela se fait dans les rues étroites. Enfin le conseil départemental rénovera l'avenue Maurice Rontin depuis les Allées d'Albret jusqu'au Lycée hôtelier. Cinq rues entièrement rénovées en un an, ce n'est pas rien.

Toujours dans le domaine des circulations, nous travaillerons en 2017 à la mise en réseau des différentes pistes cyclo-piétonnes existant sur la commune et nous achèverons la liaison entre l'entrée du stade et la zone des Portes de Nérac.

Notre ville compte aussi beaucoup de bâtiments communaux qu'il nous faut entretenir soit parce-qu'ils ont une valeur patrimoniale, soit parce-qu'ils ont une utilité dans la vie quotidienne des Néracais.

Le Château Henri IV connaîtra une nouvelle tranche importante de travaux.

Toujours concernant le Château, ses abords seront requalifiés par un aménagement en mobilier urbain de qualité de sa terrasse et de la rue Henri IV. Il nous faudra aussi trouver un lieu de stockage pour les réserves du musée afin de faire face à nos obligations de conservation des œuvres.

Le centre Haussmann poursuivra lui aussi sa rénovation pour à terme recréer une salle confortable et équipée qui permettra aux associations de se réunir dans des conditions optimales.

Concernant le centre Samazeuilh qui montre aujourd'hui un certain nombre de signes inquiétants, nous lancerons un marché de maîtrise d'œuvre pour sa requalification progressive.

Enfin dans le domaine du développement durable, à la suite du rendu de l'étude de remise en production d'électricité du moulin du Pont Vieux, nous aurons à nous déterminer sur les suites à donner à ce dossier. Electricité toujours avec l'installation de plusieurs bornes de recharge pour les véhicules électriques.

Voilà pour les travaux les plus importants auxquels viendront s'ajouter tous les travaux réalisés par la régie municipale et par Albret Communauté pour la voirie.

Préparer l'avenir de notre territoire

Le troisième axe de notre action, c'est notre travail pour préparer l'avenir de notre territoire. Je l'ai évoqué rapidement tout à l'heure : tous nos documents d'urbanisme ont été soumis à enquête publique en 2016 et deviendront donc opérationnels en 2017. Enfin !

Nous sommes une des rares communes à avoir mené de front un Plan Local d'Urbanisme, un Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur, un Règlement Local de Publicité et un Schéma général d'assainissement.

Ce n'est pas exagérer de dire que cela a été une véritable purge. Nous avons pu approcher de très près toute la complexité, certainement aussi les charmes, de la législation et de l'administration françaises. Patrice Dufau pourrait vous en parler mieux que moi. Mais aujourd'hui, c'est fait. Nous sommes maintenant armés pour plusieurs années des outils nécessaires pour développer notre territoire de façon durable et intelligente.

Mais l'avenir de notre territoire, en 2017, c'est aussi la naissance d'Albret Communauté qui remplace les trois communautés de communes de l'Albret : la communauté de communes du Val d'Albret, la communauté de communes du Mézinais et la communauté de communes des Coteaux de l'Albret.

Depuis le 1^{er} janvier et jusqu'au 12 janvier, date de l'élection d'un nouveau président, c'est Francis Malisani, le doyen des trois présidents sortants qui dirige Albret Communauté.

Cette fusion intercommunale, je l'ai appelée de mes vœux il y a déjà bien longtemps car elle me semblait indispensable au développement de notre territoire. La baisse des dotations de l'Etat l'a rendue encore plus nécessaire. Comme le dit Francis Malisani, en additionnant trois pauvres on ne fait pas un riche. Il a raison. Mais autant seuls chacun dans notre coin nous avons la certitude de mourir, autant ensemble nous pourrons faire face pour au minimum survivre.

Et puis cette communauté de communes sera ce qu'en feront les 55 élus communautaires : soit chacun reste sur son quant à soi en guettant le moindre faux pas pour pouvoir dire : « Vous voyez bien que ça ne marche pas ! ». Ou bien chacun vient à Albret Communauté avec la volonté, malgré les difficultés du moment, de faire avancer notre territoire. Et je ne doute pas de la volonté de tous d'aller de l'avant.

La première épreuve qu'aura à traverser Albret communauté sera l'élection, la semaine prochaine, de son Président.

Trois candidats sont en course, un seul sera élu. Quel qu'il soit, et vous imaginez bien quelle est ma préférence, nous devons tous travailler à ses côtés pour les 3 ans de mandat qui restent. Mais il faudra que celui qui est élu sache dès le début créer les conditions de ce travail en commun.

Cela passera dès le 12 janvier par le report à la séance suivante de l'élection des vice-présidents afin de procéder à cette élection de façon sereine, après concertation qui à ce jour n'a bien évidemment pas pu avoir lieu puisque le président n'est pas élu.

Il ne faut pas que le président élu pense que son élection créera un élan d'adhésion tel, qu'il lui permettrait d'avancer aux forceps sur quelque sujet que ce soit. Mais je suis rassuré par le fait que deux des trois candidats ont déjà une position très claire sur cette question.

J'ai été durant 5 ans président de la CCVA. Durant ces 5 années, au-delà d'une certaine satisfaction pour le travail réalisé en commun sur certains dossiers, j'ai pu mesurer à quel point cette fonction ne représentait que bien peu aux yeux des citoyens.

Le Président d'Albret communauté sera élu par une petite trentaine des 55 représentants des 34 communes. Il aura un budget de 20 millions d'euros à gérer pour un territoire de 34 communes et 26 000 habitants.

Cet éloignement des citoyens, inhérent aux structures importantes doit être compensé par une volonté sans faille du Président élu de travailler dans la concertation.

Mais probablement faudra-t-il aussi un jour que le législateur trouve une formule pour que le contrôle démocratique des citoyens puisse s'exercer plus fortement sur les élus intercommunaux.

2017 sera donc une année chargée pour l'intercommunalité qui à peine créée devra s'atteler au montage de son premier budget.

Et il y a à mes yeux un dossier sur lequel Albret Communauté devra se positionner de façon claire et durable : il s'agit du projet Agrinove.

En effet, où en est-on ? Je rappelle que le projet Agrinove consiste à créer en Albret un pôle économique dédié aux activités situées en amont de la production agricole, dont le machinisme.

Depuis 2012, Agrinove anime plusieurs clusters, qui sont des regroupements d'entreprises, dont le cluster machinisme qui compte plus de 30 membres.

Depuis 2015, Agrinove organise un concours national sur l'innovation dans l'agriculture, concours qui rencontre un beau succès et qui permet de faire émerger des projets et des jeunes chefs d'entreprises que nous espérons attirer en Albret pour certains.

Parallèlement à cette animation économique qui identifie l'Albret dans ce milieu spécifique, une pépinière d'entreprise a vu le jour. En attendant ses locaux définitifs, la pépinière d'entreprise est depuis quelques jours installée dans un bâtiment du lycée agricole. Une première nouvelle entreprise en fait déjà partie. Nous y trouvons aussi le siège d'Agrinove et l'antenne locale de la Chambre d'Agriculture qui soutient notre projet.

Le cadre législatif sur les participations des uns et des autres s'étant éclairci, nous pourrons passer en 2017 à une phase opérationnelle pour la zone d'activité, par le biais d'une concession d'aménagement. Cela veut dire qu'Albret communauté va devoir s'engager plus fortement.

Au début du mois de février, je demanderai au nouveau président d'Albret Communauté qu'une présentation d'Agrirove, détaillée et chiffrée sur la durée, soit faite devant le conseil communautaire avec les services du département.

A ce moment-là le choix qui sera proposé aux élus sera simple : soit ils sont d'accord pour s'engager sur la durée et Agrirove verra le jour, soit ils ne sont pas prêts à s'engager et Agrirove, qui est aujourd'hui le seul projet de développement économique structurel sur le territoire sera enterré, ce que bien évidemment je ne souhaite pas.

Quelques mots pour finir sur le département.

Depuis mars 2015, Marylène Paillarès et moi-même représentons le canton de l'Albret qui regroupe 22 communes. Nous nous sommes pleinement investis dans ce mandat, tant au niveau départemental que local.

Au niveau départemental, nous participons dans la majorité conduite par Pierre Camani aux grands chantiers portés ou soutenus par le département : déploiement du très haut débit, mise en place d'un campus numérique à Agen, mise en place du dispositif « Du 47 dans nos assiettes » pour que nos collégiens consomment local, Etats généraux du Tourisme, installation du Center Parcs...

Dans le canton, nous répondons, sauf impossibilité absolue à toutes les invitations, dans toutes les communes, soit tous les deux, soit l'un, soit l'autre. Nous restons à la disposition de chacun pour faire le relai entre les besoins du territoire et les services du département.

C'est de cette façon que nous sommes parvenus à inscrire l'EHPAD de Sos en priorité 1 pour les autorisations de travaux pour l'humanisation de cet établissement.

Concernant l'aide aux communes, la situation compliquée du département fait que nous devons repenser nos modes d'interventions. 2017 sera une année transitoire, avec un ciblage sur les traversées de bourg et les monuments historiques, qu'avec certains élus du département nous avons réussi à imposer comme prioritaires. Certains Maires ici présents ne s'en plaindront pas !

Pour préparer les années qui arrivent, le département a mis en place un groupe de travail dont je fais partie, pour travailler à une contractualisation avec les communes et les communautés

de communes, ce qui permettra aux Maires et aux présidents d'intercommunalités de ne pas naviguer à vue dans l'attente d'une subvention du département.

A partir de 2018, chaque territoire saura, de façon contractuelle, ce à quoi s'engage le département jusqu'à la fin du mandat. Ce sera un outil de pilotage plus simple, plus clair et qui permettra à chacun de se projeter de façon précise.

Voilà Mesdames et Messieurs les quelques sujets que je souhaitais aborder ce soir : vie locale, travaux, économie, intercommunalité, département, bref tout ce qui fait le quotidien de nos mandats d'élus et donc le vôtre.

Là où je suis aujourd'hui, à la Mairie, au conseil départemental, à Albret Communauté, je travaille toujours avec le même enthousiasme et la même passion pour Nérac et pour l'Albret.

Vous nous trouverez, mes collègues, moi, à votre écoute et à votre service cette année comme par le passé.

Bonne année 2017 !